



## Mis en examen, Roland Dumas est placé sous surveillance par la justice

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel n'est plus entièrement maître de ses mouvements. Les juges Joly et Wichniawski lui ont notifié, mercredi 29 avril, sa mise en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux », assortie d'une caution de 5 millions de francs et d'un sévère contrôle judiciaire. Les présomptions retenues sont relatives aux sommes détournées des caisses du groupe Elf, entre 1989 et 1993, au profit de son amie, Christine Deviers-Joncour. Se disant étranger aux faits qui lui sont reprochés, M. Dumas conteste la compétence des juges. M. Jospin a demandé à ses ministres de ne pas commenter cette mise en examen, tandis qu'à droite, on demande la démission de M. Dumas.

Lire pages 6 et 7



## Man Ray au Grand Palais

La rétrospective à Paris du plus grand photographe surréaliste fait découvrir, derrière le mondain dilettante, un « ouvrier » de la pellicule. p. 27

## Réforme des lycées

Claude Allègre a annoncé la « rénovation du lycée » pour octobre 1999, précédée d'une « petite circulaire » dès la rentrée 1998 permettant la mise en œuvre d'une réforme dont il n'a pas donné le contenu. p. 10

## EDF face à la concurrence

La direction et les syndicats s'inquiètent de la prochaine ouverture à la concurrence. Le coût de la main-d'œuvre à EDF serait en effet de 50 % supérieur à celui du secteur privé. p. 15

## Un entretien avec Hubert Védrine

Le ministre des affaires étrangères devait présenter, jeudi, ses trois axes de développement pour l'audiovisuel étranger. p. 19

## L'hérédité face à l'éthique

En identifiant un nouveau gène impliqué dans une forme de retard mental héréditaire, des chercheurs soulèvent de graves questions éthiques sur le diagnostic prénatal et l'avortement « thérapeutique ». p. 25

Allemagne 110 DM, Autriche 127, Belgique 137, Canada 225 \$ CAN, Chine 110 yuans, Espagne 225 Ptas, Danemark 19 KR, France 100 F, Grande-Bretagne 120 £, Grèce 600 Dr, Irlande 140 £, Italie 2000 L, Luxembourg 110 F, Malaisie 100 RM, Norvège 140 NOK, Pays-Bas 210 f, Portugal 200 Esc, Royaume-Uni 127 £, Singapour 800 S\$, Suède 100 SKr, Suisse 180 F, Taiwan 220 NT\$, USA 100 \$, USA (Hawaii) 240 \$

M 0147 502 10.00 F



# Naissance d'une monnaie

- L'un des rêves des fondateurs de l'Europe se réalise : le lancement d'une monnaie unique
- Onze pays participeront à la première vague de l'euro
- Cette nouvelle monnaie ambitionne de rivaliser avec le dollar et le yen
- En France, le chômage passe sous la barre des 3 millions

L'EURO sera officiellement lancé vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 mai à Bruxelles. Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne réaliseront ainsi, au terme d'un sommet historique présidé par Tony Blair, l'un des rêves des pères fondateurs de l'Europe. Onze pays participeront au premier groupe de la monnaie unique. Dès vendredi, les ministres des finances vont préparer le texte de la résolution qui en précisera les conditions. Le Parlement européen se réunira samedi matin pour émettre un avis.

Les Quinze espèrent que l'euro sera capable de rivaliser avec le dollar et le yen. Par sa population et sa production, l'Europe des Onze pèsera aussi lourd que les Etats-Unis et davantage que le Japon dans l'économie mondiale.

Jusqu'au dernier moment, les Allemands ont bataillé pour que le texte de la résolution rende les



regles de discipline budgétaire de la zone euro les plus contraignantes possible. Les Quinze doivent encore s'entendre à Bruxelles sur les parités qui s'appliqueront le 1<sup>er</sup> janvier 1999 entre leurs monnaies. La nomination du président de la future Banque centrale européenne (BCE) continuait, jeudi, à faire l'objet d'un affrontement entre la France et les Pays-Bas, soutenus par l'Allemagne. « Un accord est psychologiquement souhaitable » mais, « ce n'est pas une obligation », a estimé Jacques Chirac, mercredi soir.

L'euro naît dans un contexte de reprise de la croissance et de relance de l'emploi en Europe. En France, pour la première fois depuis deux ans, le nombre des chômeurs est tombé au-dessous de la barre des 3 millions.

Lire pages 2, 3, 8 et 30, et notre éditorial page 13

## Viagra, la pilule qui ne change pas l'homme après l'amour

NEW YORK  
de notre correspondante

A lui seul, son nom est déjà tout un programme : dans Viagra, vous expliquerez très sérieusement les experts en marketing, il y a « vigueur » et « Niagara ». Viagra, ou la pilule miracle qu'attendaient 30 millions d'hommes américains atteints de « dysfonctionnement érectile », un comprimé bleu en forme de losange pour baby-boomers mûrissants, un lo espoir à 10 dollars l'unité. Mais qu'est-ce que 10 dollars (environ 60 francs) quand ils permettent d'imaginer retrouver sa jeunesse ?

Viagra est la nouvelle passion de l'Amérique, une passion née le 27 mars lorsque les autorités fédérales, par la voix de la très sérieuse Food and Drug Administration, ont donné le feu vert à la commercialisation de cette molécule mise au point et produite par la multinationale pharmaceutique Pfizer. L'enthousiasme des consommateurs pour ce produit, dont certains pensent déjà qu'il aura une portée révolutionnaire comparable à celle de la pilule contraceptive, s'est aussitôt communiqué aux marchés boursiers, où les actions de Pfizer sont passées de 85 dollars début mars à 115 à la

mi-avril. Conçu au départ par un médecin britannique, le docteur Ian Osterloh, afin de traiter certains troubles cardiovasculaires, ce médicament a pour nom générique citrate de sildénafil. Lors de travaux expérimentaux conduits en 1992, il devait révéler des propriétés imprévues sur le fonction sexuel masculin, se révélant capable de favoriser l'érection dans l'heure qui suit la prise, grâce à son action sur l'irrigation sanguine de certains tissus - les corps caverneux - de la verge.

Viagra a donc chassé Monica Lewinsky dans les conversations américaines. Les plus chanceux se rappellent qu'ils comptent un urologue parmi leurs amis, Viagra n'étant délivré que sur ordonnance. Des urologues submergés, ironise le *New York Times*, ont ajouté sur leur répondeur l'option désormais indispensable : « Pour Viagra, appuyez sur la touche 3. » La première semaine, 36 263 ordonnances de médecins américains prescrivait Viagra ; la seconde, on était passé à 113 134. A travers la presse, Pfizer et le corps médical multiplient les mises en garde : il ne s'agit, disent-ils, que d'un médicament répondant à un problème précis, pas d'un aphrodisiaque.

Et les femmes ? Pour l'instant, les hommes sont les seuls à dire leur satisfaction, dévoilant du même coup un malaise dont leurs partenaires n'avaient jamais, semble-t-il, soupçonné l'ampleur. Mais, déjà, des recherches sont entreprises visant à étendre l'usage de Viagra aux problèmes de la sexualité féminine. Dans le grand débat que n'a pas tardé à soulever « la révolution Viagra », ses conséquences économiques, sociales et familiales sont analysées. Les assureurs devront-ils rembourser le médicament ? Va-t-on laisser les compagnies d'assurance-maladie régler la vie sexuelle des Américains ? Les baby-boomers accepteront-ils enfin un jour de vieillir ? Le patron de *Penthouse*, Bob Guccione, se félicite d'un retour de la virilité, revanche sur le « féminisme émasculateur ». Mais est-ce vraiment ce que désirent les femmes ? « Mes copines, assure Maureen Dowd dans sa chronique du *New York Times*, ont plutôt envie d'une pilule qui change le comportement de l'homme une heure après l'amour, une pilule qui fasse qu'il téléphone le lendemain matin, par exemple. »

Sylvie Kauffmann

## POINT DE VUE

# Démocratiser la République

par Martine Aubry

LA France était en panne, il y a encore un an, en panne de croissance, ayant perdu confiance en elle-même, et incapable de se projeter dans l'avenir. Le rôle majeur de l'action politique était de redonner à notre pays un espoir, l'espoir de prendre des initiatives, et

à chaque citoyen le souhait de participer à la construction d'une société plus solidaire, où l'on vive mieux ensemble. C'est le sens du pacte républicain proposé par Lionel Jospin.

La priorité était de relancer la machine économique pour réduire le chômage. C'est ce que le gouver-

nement a fait en engageant des mesures immédiates (relance de la consommation, aides aux plus défavorisés...) et des réformes structurelles (réforme de la fiscalité, création de nouvelles activités, réduction de la durée du travail...).

Dans une conjoncture économique internationale qui s'y prête,

il est vrai, les résultats ne se sont pas fait attendre (alors qu'ils n'étaient pas au rendez-vous auparavant) : la croissance est revenue, la consommation et les investissements se développent, le chômage baisse.

C'est le constat économique d'aujourd'hui qui n'appelle évidemment aucun triomphalisme et qui doit entraîner la prudence et la rigueur dans l'analyse. Mais les faits sont là : 50 000 emplois-jeunes améliorés déjà aujourd'hui la vie de chacun, 140 000 femmes et hommes ont quitté le chômage depuis six mois, et les entreprises ont retrouvé le moral...

Si la France va mieux, beaucoup de nos concitoyens s'interrogent. Quelles sont réellement nos marges de manœuvre dans le cadre d'une mondialisation qui accroît la concurrence ? Comment se retrouver dans un monde où l'information et le progrès technique avancent si vite que l'on a du mal à le comprendre ? Comment se sentir concerné par ces évolutions quand on a le sentiment de n'être qu'un « agent économique » et de ne pas être reconnu comme un citoyen à part entière ?

Lire la suite page 14

Martine Aubry est ministre du Travail et de la Solidarité.

## Lens, cœur de foot



DANIEL LECLERCQ

POUR SA PREMIÈRE saison d'entraîneur en première division, Daniel Leclercq, 48 ans, conduit le Racing-Club de Lens vers les sommets : son équipe disputera, samedi 2 mai, au Stade de France, la finale de la Coupe de France de football face au PSG. Une semaine plus tard, en tête du championnat, Lens jouera contre Auxerre pour le double. Revanche sociale et passion collective : c'est toute la région du Nord qui se mobilise autour d'une équipe vierge de tout palmarès.

Lire page 12

International	2	Carnet	22
France	5	Aujourd'hui	23
Société	9	Météorologie	24
Régions	11	Culture	27
Horizons	12	Guide culturel	29
Entreprises	15	Kiosque	30
Communication	19	Abonnements	30
Tableau de Bord	20	Radio-télévision	31

**HENRI GOUGAUD**

Merveille, illusion miraculeuse... Chacun trouvera sa vérité au terme de cette histoire déraisonnable.

Philippe-Jean Catinchi  
Le Monde

Editions du Seuil

**MONNAIE** Bruxelles accueille, vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 mai, les ministres des finances puis les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze pour réaliser l'un des rêves des pères fondateurs de l'Europe : le lance-

ment d'une monnaie unique. ● LE CONSEIL ECOFIN, vendredi, adoptera les recommandations de la Commission désignant onze pays membres de l'Union européenne (UE) comme premiers participants à l'euro. Seuls



resteront en dehors de ce premier groupe la Grande-Bretagne, la Grèce, la Suède et le Danemark. ● LE SOMMET devait ratifier ces choix, puis débattre de la composition du directeur de la future Banque centrale euro-

peenne (BCE) et notamment d'un sujet toujours conflictuel : le droit du président de la BCE. ● AINSI se met en place une zone monétaire puissante, de nature à rivaliser un jour avec celles du dollar ou du yen.

## Les deux jours qui doivent lancer l'euro

Réunis vendredi 1<sup>er</sup> mai et samedi 2 mai à Bruxelles, les ministres des finances puis les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent donner le coup d'envoi officiel de la monnaie unique. Ils espèrent qu'elle sera à l'origine d'une des grandes zones monétaires mondiales

AVEC LA DÉSIGNATION officielle de la liste des pays qui participeront, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1999, au bloc de l'euro, le sommet de Bruxelles des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai marquera une date capitale dans l'histoire économique de l'Europe. Au-delà du choc purement monétaire qu'elle représentera, la création de la monnaie unique bouleversera aussi le mode de fonctionnement des économies du Vieux Continent, changera en profondeur les stratégies d'investissement des entreprises, leur politique commerciale, leur structure capitalistique, modifiera le comportement des épargnants ainsi que la façon pour les gouvernements européens de conduire leur politique économique. Les transformations monétaires induiront rapidement des mutations économiques de grande ampleur.

Conformément aux recommandations formulées par la Commission européenne à la fin du mois de mars, ce sont onze Etats qui constitueront l'« Euroland », pour reprendre la formule inventée par les économistes américains : l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Quatre pays seulement de l'Union ne rejoindront pas la zone euro dès sa création : le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède, par choix politique, et la Grèce, en raison de performances économiques insuffisantes.

### HOMOGENÉTÉ FINANCIÈRE

Il y a deux ans à peine, personne n'aurait imaginé que l'Union monétaire comporterait un nombre si important de nations et constituerait dès son origine un espace économique aussi vaste. Nul ne pensait notamment que les pays d'Europe du Sud parviendraient à satisfaire aux critères de convergence imposés par le traité de Maastricht ; certains économistes avaient même fini par douter de la capacité de grands pays comme l'Allemagne et la France à les respecter. Mais la mise en place de politiques budgétaires rigoureuses et l'amélioration de la conjoncture économique ont permis de déjouer ces sombres pronostics. Tous les prétendants ont ainsi réussi à franchir l'obstacle décisif du critère de déficit : l'Italie, par exemple, sera même parvenue à ramener son déficit de 6,7 % du PIB (produit intérieur brut) en 1996 à 2,7 % en 1997, une performance sans égale dans l'histoire financière mondiale.

C'est donc un euro large qui verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1999, ce qui

augmentera d'autant le poids de l'Euroland dans l'économie mondiale. Les onze pays du bloc euro comprendront près de 300 millions d'habitants, représenteront 19,4 % du PIB mondial et 18,6 % des échanges internationaux. Ils feront jeu égal avec les Etats-Unis (271 millions d'habitants, 19,6 % du PIB mondial et 16,6 % du commerce international) et distanceront largement le Japon (125 millions d'habitants, 7,7 % du PIB mondial et 8,2 %

cielle. Une récente étude réalisée par les économistes de la Caisse des dépôts et consignations démontre par exemple que l'évolution des salaires et des prix entre les cinquante Etats américains révélait, contrairement à ce qu'on pense souvent, plus d'hétérogénéité qu'entre les différents Etats européens. En 1997, aux Etats-Unis, les salaires ont progressé de 1 % en Virginie de l'Ouest mais de 9 % dans le Wyoming. En Europe, en revanche, la fourchette

des économistes de la CDC, « les efforts de stabilisation des changes, la mise en place de politiques monétaires restrictives dans les pays les plus inflationnistes, la rigueur salariale, la création du grand marché et la pression concurrentielle qui en a résulté ». Une telle convergence monétaire facilitera le travail de la future Banque centrale européenne (BCE), dont la mission consistera à assurer la stabilité des prix dans la zone euro.

de Bourse a été. Certaines, à l'image de celles de la Péninsule ibérique, de la Finlande ou des Pays-Bas, sont déjà engagées dans une phase de croissance solide alors que d'autres sortent tout juste d'une longue période de marasme. L'écart de croissance, cette année, entre d'un côté le groupe constitué par l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie, de l'autre le reste de l'Euroland (Espagne, Finlande, Irlande, Pays-Bas et Portugal) s'établira à 1,5 point. Ce décalage ne sera pas sans poser de sérieux problèmes à la future BCE, les opérateurs des marchés cherchant aujourd'hui à deviner si elle adaptera sa politique aux pays les plus avancés dans le cycle économique ou au contraire à ceux des nations les plus attardées.

De façon plus générale, la convergence monétaire et financière reletée par le respect des critères en matière de finances publiques, d'inflation et de taux d'intérêt cache d'importantes divergences dans ce que les spécialistes ont coutume d'appeler l'économie réelle. L'Europe des onze se présente d'abord comme un espace économique très inégalitaire, tant en matière de puissance commerciale et industrielle, de niveau de vie que d'exposition au chômage.

### DISPARITÉS

A eux trois, la France, l'Allemagne et l'Italie représentent 75 % de la richesse globale de l'Union monétaire, les huit pays restants se partageant le solde. De la même façon, le rapport entre le PIB du Portugal et celui de l'Allemagne s'établit à un pour vingt-deux.

Même disparité en ce qui concerne les pouvoirs d'achat : alors que le produit intérieur brut par habitant atteint 251 600 francs au Luxembourg, il n'est que de 62 808 francs au Portugal, pour une moyenne de 141 841 francs à l'intérieur de l'Union monétaire.

Le taux de chômage, enfin, qui s'inscrivait à 6 % en Autriche en 1997, s'établissait à 22 % en Espagne. Les Etats-Unis, comme le soulignent les experts de la CDC, ne connaissent pas une telle divergence (le taux de chômage allant de 3 % dans l'Utah à 7 % en Virginie de l'Ouest en 1997), grâce à des migrations plus faciles et à un fédéralisme fiscal. C'est-à-dire à des mécanismes de transferts publics automatiques entre Etats. L'harmonisation des taux de chômage en Europe passerait donc d'abord, dans ces conditions, par celle des politiques fiscales et budgétaires, celle des régimes de protection so-

ciale et d'organisation du marché du travail.

Dans tous ces domaines, l'Irlande se présente comme une zone totalement éclatée. Quelques exemples : en Irlande, le taux de l'impôt sur les sociétés varie de 10 % à 40 %, en Allemagne de 30 % à 45 %, le taux normal de TVA se situe à 22 % en Irlande, mais à 16 % seulement en Allemagne. L'Allemagne ne connaît pas de salaire minimum légal, contrairement à la France, le montant des allocations

### Un flou statistique

La création de l'Union monétaire devrait s'accompagner d'une grande confusion statistique qui inquiète les économistes. Malgré quelques avancées récentes – mise au point d'un indice des prix harmonisé, principe d'une nouvelle mesure des comptes nationaux entières –, la zone euro ne disposera pas, à ses débuts, d'indicateurs économiques consolidés et centralisés. « L'analyse des indicateurs dans la zone euro ne sera pas une tâche facile », prédit Joerg Henzler, économiste à la banque JP Morgan. Les données seront publiées à un niveau national plutôt qu'européen.

Les investisseurs ne pourront pas par exemple disposer d'une statistique mensuelle sur l'évolution du chômage en Europe comme ils en ont une pour les Etats-Unis. « De plus, note M. Henzler, les différences nationales dans le contenu, la méthodologie et la publication des informations entraînent de sérieux problèmes pour l'économiste souhaitant se faire une idée du développement de la région dans son ensemble. » Les membres du conseil de la BCE, comme les marchés financiers, seront donc condamnés à naviguer à vue.

familiales, pour deux enfants, selon une étude du patronat allemand, s'élève à 550 marks au Luxembourg (1 850 francs) contre 53 marks au Portugal (180 francs).

La grande question qui se pose est de savoir si la monnaie unique permettra d'effacer rapidement ces distorsions, entrainera une homogénéisation totale des économies européennes ou au contraire, comme le pronostiquent les euro-sceptiques, si elle ne pourra survivre aux disparités et aux spécificités nationales.

Pierre-Antoine Delhommais

### Un accord « psychologiquement souhaitable »

Les experts de la Commission avaient bon espoir, jeudi 30 avril à Bruxelles, qu'un accord politique puisse être trouvé le 2 mai sur la présidence de la Banque centrale européenne. A deux jours du « sommet », la thèse du « troisième homme », ou de la « troisième femme », pour départager le Néerlandais Wim Duisenberg et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a ressurgi. Mais ce n'est pas un avis unanime. Jacques Santer, le président de la Commission, pense que les chances de M. Duisenberg sont intactes. Et le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a réaffirmé que le choix restait entre les deux candidats officiels. La question a été évoquée par Jacques Chirac avec le président finlandais Martti Ahtisaari à l'occasion de l'escorte technique que son appareil a effectuée mercredi soir à Helsinki en revenant de Tokyo. Un accord serait « psychologiquement souhaitable », a-t-il dit, « mais ce n'est pas une obligation ». « La France a un candidat et elle le soutient. »

du commerce mondial.

Doté d'une puissance de feu a priori considérable, l'Euroland bénéficiera aussi d'un haut degré d'homogénéité financière et monétaire, comme en témoigne la capacité des Etats à avoir respecté les critères de Maastricht : finances publiques en voie d'assainissement durable, taux d'intérêt se situant à des niveaux historiquement bas, inflation faible (moins de 2 %). Cette convergence, de surcroît, n'apparaît pas purement nominale et artifi-

de hausse des salaires en 1997 a été comprise entre 2,25 % (Allemagne, France, Belgique) et 4,5 % (Italie, Danemark). Les énormes disparités salariales constatées au début des années 80 sur le Vieux Continent, avec des progressions allant de 5 % en Allemagne à plus de 20 % dans les pays d'Europe du Sud, se sont aujourd'hui fortement atténuées. Les pays européens ont vu de la même façon leurs rythmes d'inflation, très éloignés il y a quinze ans, se rapprocher, en raison, observent

### BALANCE EXCÉDENTAIRE

Autre atout pour l'Euroland, il pourra compter sur une balance de ses paiements courants largement excédentaire (près de 2 % du PIB en 1997), contrairement aux Etats-Unis, dont le déficit ne cesse de se creuser. Sur les onze pays de la zone, huit dégageront des excédents, la palme revenant au Luxembourg avec un solde positif représentant 15 % du PIB, le plus mauvais score étant obtenu par le Portugal (-2,7 % du PIB).

La zone euro, enfin, bénéficiera lors du lancement de la monnaie unique d'un environnement économique favorable. La croissance est enfin revenue sur le Vieux Continent. Le produit intérieur brut devrait y progresser de 3 % en 1998 et de 3,2 % en 1999 selon les prévisions de la Commission, croissance qui permettrait, toujours selon Bruxelles, d'entraîner la création de 3,4 millions d'emplois sur la période 1997-1999.

Ce dynamisme économique retrouvé en Europe cache toutefois d'importantes disparités. « Les économies candidates à l'adoption de la monnaie unique ne sont pas en phase d'un point de vue conjoncturel », notent les analystes de la socié-

ministres des finances et les ministres des affaires étrangères.

● **Samedi après-midi.** Sous la présidence du premier ministre britannique, Tony Blair, le sommet européen se réunira solennellement, après ces déjeuners, dans les bâtiments du Conseil, pour entériner l'adoption en 1999, par 11 des 15 pays membres de l'Union européenne, d'une monnaie unique. Ils doivent également débattre du choix du président et des membres du directeur de la Banque centrale. ● **Samedi 18 heures.** Le Conseil Ecofin doit se réunir de nouveau, avec cette fois les présidents des banques centrales nationales, pour annoncer les parités qui seront celles des monnaies de la zone euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

### Clés pour un week-end « historique »

● **Vendredi soir.** Le week-end historique de l'euro à Bruxelles s'ouvre par une réunion des ministres des finances des quinze pays de l'Union européenne. Sur la base des recommandations faites le 25 mars par la Commission, le conseil Ecofin est chargé de préparer pour le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra le lendemain, une résolution établissant les conditions dans lesquelles sera lancée le 1<sup>er</sup> janvier 1999 la troisième et dernière phase de l'Union économique et monétaire, avec onze pays. Cette résolution a jusqu'au dernier moment fait l'objet de tractations pour tenir compte de la volonté des

Allemands de verrouiller au maximum la discipline budgétaire au sein de la zone euro, en exigeant notamment des garanties de l'Italie et la Belgique pour qu'elles continuent de donner la priorité à la diminution de leur dette.

● **Samedi matin.** Le Parlement européen se réunit à son tour à Bruxelles pour donner son avis. Les parlementaires devraient notamment réaffirmer leur souhait de voir le président de la future Banque centrale européenne les tenir régulièrement informés de la politique monétaire de son institution.

● **Samedi midi.** Trois déjeuners sont prévus : pour les chefs d'Etat et de gouvernement, pour les

## Les dix mots-clés de la monnaie commune

### CONVERGENCE

Les Quinze veulent assurer dans la durée la convergence de leurs économies, condition sine qua non du bon fonctionnement de la zone euro. Cinq critères sont pris en compte : le niveau d'inflation, les taux d'intérêt, le déficit budgétaire, le niveau de l'endettement public et la stabilité des changes au sein du système monétaire européen.

### COURS DE L'EURO

Les ministres des finances ne pourront pas, à Bruxelles, pour des motifs à la fois techniques et juridiques, donner les taux de conversion des monnaies européennes avec l'euro. On ne saura pas, par exemple, la valeur de l'euro exprimée en francs. Il faudra pour cela attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les Quinze ayant choisi de retenir la conversion de un écu pour un euro pour assurer une continuité juridique entre l'unité de compte européenne (écu) et la monnaie unique. Le cours de l'écu, papier de monnaies comprenant des devises qui ne feront pas partie de la zone euro (livre sterling, drachme grecque), continuera à fluctuer jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

On ignore quelle valeur il aura à cette date et quelle sera par conséquent la valeur de l'euro face aux devises européennes. Les économistes estiment qu'un euro devrait valoir autour de 6,60 francs.

### DÉFICIT EXCESSIF

Les Etats doivent éviter un trop grand déficit de leurs finances publiques. L'objectif est de parvenir à une situation budgétaire « saine proche de l'équilibre ». Le déficit est qualifié d'excessif lorsqu'il dépasse 3 % du PIB.

### EURO 11

(ou EuroX ou conseil de l'euro). Les pays de la zone euro se sont mis d'accord pour examiner la coordination de leurs politiques économiques au sein d'une structure informelle baptisée Euro 11. Elle réunira leurs ministres des finances avant les réunions à Quinze du Conseil Ecofin. L'idée est de permettre aux gouvernements de la zone euro d'ajuster la préparation de leurs budgets, de vérifier s'ils respectent la convergence et d'harmoniser leurs politiques macro-économiques.

### PACTE DE STABILITÉ

(et de croissance). Négocié à Dublin en décembre 1996, il a été définitivement accepté en juin 1997 à Amsterdam. Il prévoit des règles de discipline budgétaire strictes pour empêcher qu'un gouvernement de la zone euro ne finance ses politiques en se mettant en situation de déficit excessif, ce qui menacerait l'équilibre monétaire de l'ensemble de la zone, risquant d'y générer de l'inflation ou une montée des taux d'intérêt. De lourdes pénalités financières sanctionneront les fautes – sauf circonstances atténuantes.

### PARITÉS BILATÉRALES

Les ministres des finances de l'Union annonceront à Bruxelles les futures parités bilatérales, c'est-à-dire les taux de conversion des monnaies européennes entre elles qui serviront de référence lors du lancement officiel de l'euro, le 1<sup>er</sup> janvier 1999. On connaît ainsi, huit mois à l'avance, le cours exact auquel le mark sera fixé de façon définitive face au franc français : entre le mois de mai et la fin du mois de décembre, les cours des devises européennes ne seront toutefois pas gelés et continueront à fluctuer sur les marchés.

Une crise de change ne peut donc être théoriquement exclue durant cette période en cas de difficultés dans un pays de la zone euro. Les parités bilatérales devraient être établies à partir des cours centraux – ou pivots – en vigueur dans le système monétaire européen (SME). Ces niveaux officiels sont ceux autour desquels les devises ont le droit d'évoluer de plus ou moins 15 %.

### PAYS

Onze des quinze pays membres de l'UE participeront au lancement de l'euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999 : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Grèce, dont les performances économiques sont trop éloignées des autres, souhaite les rejoindre au plus tôt ; la Suède, qui aurait pu se qualifier, a préféré se tenir à l'écart. La Grande-Bretagne, qui s'était réservée un droit d'opting out lors du traité de Maastricht, envisage de rejoindre l'euro après 2002 ; dans la même situation, le Danemark a prévu le moment venu d'organiser un référendum.

### PRÉSIDENCE DE LA BCE

A Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement devraient normalement dévoiler le nom du président et des membres du directeur de la future Banque centrale européenne (BCE). Il ne s'agit pas là d'une nécessité, la date butoir étant fixée par le traité de Maastricht au 1<sup>er</sup> juillet 1998. Mais les Quinze préféreraient parvenir à un compromis dès le sommet de Bruxelles afin de ne pas inquiéter les marchés financiers et de ne pas entamer la crédibilité de l'euro. Deux candidats sont en lice : le Néerlandais Wim Duisenberg, président de l'Institut monétaire européen (IME), et le Français Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France. Un compromis pourrait être trouvé consistant à désigner initialement M. Duisenberg, avec l'engagement officiel que celui-ci quittera son poste avant la fin de son mandat pour céder la place à M. Trichet. Les cinq autres membres du directeur de la BCE seront également désignés à Bruxelles.

### POUVOIRS ET MISSIONS DE LA BCE

Le conseil des gouverneurs de la BCE – composé des six membres

du directeur de la BCE et des onze gouverneurs des banques centrales nationales de la zone euro – détendra le pouvoir monétaire. Il exercera en toute indépendance. Le conseil fixera le niveau des taux directeurs, avec pour unique mission d'assurer la stabilité des prix à l'intérieur du bloc euro. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1999, la BCE n'aura pas de pouvoir monétaire direct. Les décisions sur les taux directeurs à l'intérieur des pays du bloc euro resteront du ressort des banques centrales nationales.

### TRANSITION

Au 1<sup>er</sup> janvier 1999, les échanges interbancaires ne se passeront plus qu'en euro et les Etats comptabiliseront leurs dettes et leurs avoirs dans la nouvelle monnaie. Les billets et les pièces nationaux continueront d'être utilisés jusqu'en 2002. Tout le monde aura le droit pendant cette période transitoire d'utiliser des modes de paiements scripturaux en euros, notamment pour payer ses impôts, mais personne ne pourra être obligé de le faire.

H. de B. et P.-A. D.

# Paris et Washington réunis contre la mondialisation

MARDI 28 avril au Château de la Muette, siège de l'OCDE, le club des 29 pays industrialisés, les négociateurs de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) ont avalé leur chapeau. Ils ferrailaient depuis 1995 pour imposer cet accord qui prône l'ouverture totale des marchés et défend l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires. Car si le texte du communiqué clôturant la session annuelle du club ne le dit pas explicitement, l'évidence est là. En décidant « d'ouvrir une période d'évaluation et de nouvelles consultations entre les parties » et en précisant que la prochaine réunion du groupe de négociations « se tiendra en octobre 1998 », les ministres ont lancé un message clair : l'AMI tel que concocté par l'OCDE est mort.

C'est une victoire pour tous ceux qui, au cours des derniers mois, se sont mobilisés pour faire pièce au tout-libéral, à la suprématie des multinationales, à la remise en question des accords régionaux d'intégration économique (c'est-à-dire, pour l'Europe, de la préférence communautaire), pour défendre « l'exception culturelle » française et pour déjouer les tentatives de pratiquer le dumping social ou environnemental dans le but d'attirer les investissements.

Première à monter en ligne dans ce combat, via des milieux culturels et une classe politique fortement mobilisée, la France n'a pas été longue à revendiquer ce succès, arraché à l'issue d'une longue nuit de négociations. Comme elle s'était réjouie, la veille, du blocage du projet de traité transatlantique bilatéral Europe-Etats-Unis (NTM) par les ministres européens et le renvoi de Sir Leon Brittan, son initiateur, à ses chères études (*Le Monde* du 29 avril). « La suspension des négociations à l'OCDE sur le projet d'accord multilatéral sur l'investissement comme le retrait de l'ordre du jour du prochain sommet euro-américain du projet de nouveau marché transatlantique (NTM) de libre-échange constituent un succès pour les positions de la France », a indiqué, mardi, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.

Ce succès n'est pas usurpé. La ténacité des positions françaises ne s'est démentie à aucun moment. La mobilisation de la classe politique contre la « World Company », fin février, à la veille de la précédente réunion de l'OCDE, n'était certes pas exempte de calculs politiques en pleine campagne pour les élections régionales et cantonales. Elle n'en a pas moins contribué à créer un mouvement d'opinion en projetant au grand jour des négociations qui se déroulent traditionnellement dans un cénacle discret.

Le discours français oublie pourtant un peu vite le rôle - décisif - qu'ont joué les Etats-Unis dans la

mise aux oubliettes de l'un et l'autre traités. Actif, dans le cas de l'AMI, passif dans celui du NTM.

L'AMI est résolument d'inspiration américaine. Sur le seul dossier de l'audiovisuel, la tentative de remise en question du principe de l'exception culturelle négociée en 1995 au GATT aurait, si elle avait abouti, fait la part belle aux géants de Hollywood. Ironie de l'histoire, les Etats-Unis ont joué, malgré eux, le sketch de l'arroseur arrosé. Car 1995, date du début du projet, n'est pas 1998. Et l'environnement politique intérieur, comme extérieur, a bougé.

L'administration Clinton est confrontée à l'hostilité d'une partie des républicains et de la plupart des élus démocrates. En refusant l'utilisation de la procédure accélérée (dite de « fast track »), qui facilite le vote par le Congrès de législations commerciales, l'aile gauche du Parti démocrate a clairement affiché son opposition au libre-échange. Progresser vers l'AMI aurait nourri l'opposition à ce traité de la gauche démocrate menée, à la Chambre des représentants, par Richard Gephardt et suscité les réactions violentes du puissant syndicat AFL/CIO, influent au sein du Parti démocrate. Pas bon en période électorale. Les républicains, eux, sont non seulement hostiles aux organisations internationales (ce sont eux qui bloquent l'augmentation de capital du Fonds monétaire international), mais ont également vu le danger de l'AMI pour les Etats de l'Union, en vertu du principe de *roll back* (qui impose le démantèlement des accords antérieurs, et donc de ceux conclus entre Etats américains).

## ÉVITER UN CHOC FRONTAL

Les Etats-Unis n'ont, semble-t-il, pas mesuré les conséquences de l'AMI pour les Américains eux-mêmes. Avaient-ils mieux pris conscience de la montée de la contestation électronique des associations de défense de l'environnement qui s'est propagée via Internet ? En quelques mois, environ 600 sites ont fleuri sur le sujet, dont 450 au Canada et aux Etats-Unis.

La mauvaise appréciation du type de contraintes que cela entraînerait, une conjoncture politique défavorable et l'interrogation grandissante sur la mondialisation au sein de la Fédération en ont fait des alliés inattendus de la France. Washington n'avait, en outre, aucune envie d'un choc frontal avec les Européens sur les lois D'Amato et Helms-Burton, par lesquelles les Etats-Unis s'autorisent à sanctionner les entreprises qui investissent à Cuba, en Libye et en Iran. La représentante spéciale américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, a donc estimé à l'issue des réunions qu'il fallait se laisser le temps de « l'étude et de la réflexion ».

Offensive dans le cas de l'AMI, la position, en creux, des Etats-Unis sur le dossier NTM n'en a pas été moins efficace. Le projet proposé par le commissaire Leon Brittan d'une libéralisation accrue des échanges entre les Etats-Unis et l'Europe aurait peut-être eu ses chances de progresser sans la teneur affichée par Washington. La France, qui défend le multilatéralisme, avait marqué son opposition à la tentative de Sir Leon, mais était singulièrement seule au sein du conseil européen. Renforcer les liens entre les deux rives de l'Atlantique sans y intégrer, comme s'y opposait la France, l'agriculture et la culture n'aurait guère d'intérêt pour les Américains. Le faisant savoir, ils ont découragé certains ministres européens de suivre l'initiative du commissaire.

Les vues françaises ont donc objectivement prévalu. Il ne faut pas en déduire que la France est nostalgique du blocus continental.

Babette Stern

## Les gens par Kerleroux



## Les Etats-Unis ne veulent pas d'un procès du génocide cambodgien

LE 18 MARS 1970, en son absence, Norodom Sihanouk est destitué de ses fonctions de chef de l'Etat par une Assemblée nationale encouragée en sous-main par Washington. Le 20 mars, les troupes sud-vietnamiennes envahissent l'Est cambodgien, bombardé clandestinement depuis l'année précédente par l'aviation américaine, pour tenter de réduire le quartier général des Vietcongs et de couper la piste Ho-Chi-Minh. Le 30 avril, l'armée de terre américaine, appuyée par l'aviation, intervient à son tour. L'Amérique fait plonger le Cambodge dans la guerre.

A Phnom Penh, la monarchie sera abolie et une république proclamée par Lon Nol. Sur les routes qui conduisent à la capitale, l'armée tire sur des foules de paysans dé-

sarmés qui hurlent leur attachement à Sihanouk. Premiers massacres. La soldatesque de Lon Nol s'en prend également aux communautés de civils vietnamiens, souvent des catholiques regroupés autour des clochers de leurs églises. Deuxième massacre. La guerre s'annonce brutale.

Sous le patronage de Sihanouk, exilé à Pékin, les Vietcongs organisent une guérilla khmère dont la direction est confiée à une poignée d'intellectuels et de politiciens marxistes qui ont fui la répression sihanoukiste pour moisir, sous protection vietcong, dans le nord-est du Cambodge. Une bien peu crédible carte de réserve communiste coiffe ainsi une insurrection qui s'appuie vite sur des enfants-soldats volontairement déracinés et encadrés par les futurs bouchers du régime. En 1973, quand le Sénat américain interdit la poursuite des bombardements aériens du Cambodge, ces Khmers rouges se sentent assez forts pour se débarrasser de la tutelle honnie et moins indispensable des Vietcongs.

La première victoire du Cambodge, de 1970 à la victoire des Khmers rouges, en 1975, a fait environ six cent mille morts. Si Nixon et Kissinger n'avaient pas décidé d'envahir le Cambodge, sur quelle troupe et avec quels moyens une poignée d'opposants à Sihanouk, réfugiés dans les forêts de Kattanakiri et Monduliri, aurait-elle pu accéder au pouvoir pour en faire ce que l'on sait pendant plus de trois ans ?

Si l'Histoire ne se réécrit pas, on peut du moins se poser la question. La brutalisation de la société khmère a commencé en 1970, et non en 1975. Les protégés de Washington en ont été les premiers auteurs. Cette part-là de responsabilité américaine n'est donc pas négligeable.

### COMPLICITÉ OCCIDENTALE

La deuxième raison pour laquelle les Etats-Unis ne veulent pas d'un procès du génocide khmer est la vaste complicité occidentale qui a permis aux Khmers rouges, avec l'aide de la Chine et de plusieurs Etats d'Asie du Sud-Est, de remaître de leurs cendres en 1979. Les témoignages, accablants et concordants, venus des camps de réfugiés en Thaïlande ou de Phnom Penh n'y ont rien fait.

Quand un corps expéditionnaire vietnamien a balayé les Khmers rouges du pouvoir, en 1978-1979, il ne s'est agi, pour Washington, que de saisir une revanche sur l'humiliante défaite de 1975 en exploitant le faux pas de Hanoi. Il n'a pratiquement jamais été question de négocier un retrait vietnamien pour placer le Cambodge sous une tutelle de l'ONU, comme on le fera en 1992-1993, au lendemain de l'accord international de paix de Paris. Ni Pékin ni Washington n'envoient une telle solution et toute aide humanitaire est exclue, en dépit de la famine qui menace.

De nouveau sous le patronage d'un Sihanouk fort réticent, une ré-

ouverture des frontières, promouvoir les investissements, favoriser la croissance par l'intensification des échanges sont des objectifs qu'elle défend. « Il n'y a aucune volonté de repli sur soi de notre part, alors que la France est le quatrième exportateur mondial et enregistre des excédents historiques », déclare le secrétaire d'Etat au commerce, Jacques Poudou, dans un entretien accordé au *Figaro* le 29 avril. Mais, de même que nous avons complété le traité de Maastricht par celui d'Amsterdam avec une dimension sociale, l'AMI ne peut pas être signé tel qu'il est.

Le NTM et l'AMI renâchont peut-être de leurs cendres. Ce ne pourra être, cette fois-ci, qu'après une large consultation de la société civile. Le pouvoir politique aura démontré sa préférence sur les bureaucraties, celle de l'OCDE comme celle d'autres organisations internationales.

## Le Monde

21 bis, rue Claude Bernard - 75247 PARIS CEDEX 05  
TÉL. 01 42 17 20 00 Télécopieur 01 42 17 21 21 Telex 206 506 F  
125 (abonnement) Abonnements 01 42 17 12 90  
Internet http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

## D'un Mai l'autre

D'UNI - révolution - l'autre, il y a trente ans, c'était la rue. Aujourd'hui, c'est l'Europe. En dépit de bien des différences - la France de 1968 sortait d'une longue période de croissance économique, l'Europe de 1998 a derrière elle plus de vingt années de difficultés - la révolution de mai 1998 est bien un héritage de la révolte de mai 1968. Mais des deux fils qui traitent le mouvement soixante-huitard, il y en a un, sûr de lui et dogmatique, qui s'est rompu avec une autre révolution, celle intervenue en 1989 avec la chute du mur de Berlin et la fin du communisme réel. L'autre fil, intact, celui de l'appel à l'imagination, à l'invention du futur et aux rêves de fraternité, mérite d'être protégé, mieux même d'être conforté.

D'une banlieue l'autre, entre Nanterre en 68 et Saint-Denis en 98, les colères diffèrent. Hier, lycéens, étudiants et ouvriers contestaient « la » société, ne doutant pas d'être réalistes en demandant l'impossible. Aujourd'hui, après deux décennies de crise économique, sociale et idéologique, l'avenir semble plus incertain. Mobilisant, entre deux périodes de congé scolaire, élèves et parents autour des enseignants, les manifestations de 98 ne croient pas à un avenir radieux. Elles demandent, plus simplement, des moyens. Des pavés qui tiennent la route. Une école qui fonctionne. Une France solidaire.

En fait, deux cultures, l'une plutôt autoritaire, l'autre plus libérale, étaient à l'œuvre en mai 68. La première identifiait la société de demain aux dogmes théoriques d'organisations discipli-

nées, dans lesquelles l'individu avait souvent tort contre le groupe censé incarner une classe sociale. La seconde voulait aussi, naturellement, transformer le monde mais elle était d'abord et avant tout irrévérencieuse, à l'égard des puissants, des pouvoirs et des tabous. Cultivant une distance à l'égard de tous les a priori, elle était un mouvement contre l'autorité, pour la liberté, toutes les libertés, celles des mœurs comme celle des échanges. Humaniste et internationaliste, ouverte au monde et aux hommes, dans leur diversité, elle était à la fois plus soucieuse de l'individu et plus ouverte au vent du large.

Aujourd'hui, la révolution de 89 a signifié l'éclipse de la première de ces deux cultures. Il nous reste la seconde qui allimente toujours les mouvements de notre société. On la retrouve dans l'ambition européenne. L'Europe n'est pas seulement le complément du marché unique, une victoire de la liberté économique, mais aussi le premier coup d'une pièce ou se jouera la construction d'une Europe politique et sociale. On la retrouve encore quand, enfin, la vie en commun des homosexuels va être socialement acceptée et officiellement reconnue. On la retrouve aussi parmi ceux qui refusent d'être indifférents au sort des plus démunis et des moins protégés, chômeurs et sans-papiers.

De l'héritage de mai 68, il est, en mai 98, une dimension qui doit plus que jamais être entretenue, voire renforcée : l'appel à l'imagination, l'invention, toujours recommencée, jamais achevée, d'une société conciliant l'individu et la solidarité, la liberté et la fraternité.

### Le Monde

Président de la société : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani / Dominique Aldon / Yves Le Gall / Noël-Jean Berzeroux / Dominique Gillet / Guyot

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-François Thomeau, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-François Besset, Pierre Gaxotte, Laurent Greilsamer, Erik Izraelowicz, Michel Kaimowitz, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Ruffinette  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Boumme

Médecin : Thomas Jereuzik

Directeur exécutif : Eric Palkov, directeur d'épave : Anne Clauwschewitz  
Conseiller de la direction : Alain Restat, directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Mini, président / Gabriel Costantini, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1958), Jacques Fajard (1964-1982), André Laurent (1982-1988), André Fontaine (1988-1991), Jacques Lascaris (1991-1994)

Le Monde est édité par SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1897  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beau-Méry, Société anonyme « Les lecteurs du Monde », Le Monde Entreprises, Le Monde Investissements  
Le Monde Presse, Le Monde Presse, Le Monde Presse, Clément Bernard Participations

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Mots d'ordre soviétiques

COMME chaque année, le comité central du Parti communiste russe a publié une série de slogans dans la presse à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai. Ces formules lapidaires, ces consignes, sont généralement révélatrices des préoccupations du parti et du gouvernement. Ce qui frappe, en 1948, à la différence de l'an dernier, c'est le fait que les événements de politique extérieure tiennent relativement peu de place. Sur les quelque quatre vingt-cinq mots d'ordre parus dans la *Pravda*, une douzaine seulement concernent la politique internationale. On y trouve naturellement les attaques habituelles contre l'« impérialisme du dollar » et contre la « réaction internationale ». Mais l'accent est mis incontestablement sur les questions intérieures. Les masses ouvrières et paysannes sont invitées à redoubler d'efforts pour réaliser la promesse faite so-

lennellement par de nombreuses entreprises industrielles et agricoles d'exécuter « le plan quinquennal en quatre ans ».

Enfin, d'autres slogans évoquent la campagne d'épuration de l'intelligentsia ordonnée par Jdanov. Ils exigent l'abandon du « formalisme » dans l'art, la création d'œuvres inspirées par le « réalisme socialiste », la lutte impitoyable contre l'influence de la culture occidentale, marquée de « décadence bourgeoise » dans la littérature, la musique, l'architecture, la science, etc. C'est la proclamation de l'isolationnisme soviétique, la culture de l'URSS à l'époque stalinienne étant supérieure à toutes les autres et devant garder toute son intégrité idéologique.

A. P.

(1<sup>er</sup>-2-3 mai 1948.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 1615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 1617 code LMDOC  
ou 08-16-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01 44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01 42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Flux à Paris et en province : 08-16-68-03-78

Jean-Claude Pomont

# Démocratiser la République

Suite de la première page

Alors, face au discours incantatoire sur les bienfaits de la globalisation économique, et quand on semble ne plus maîtriser son destin individuel et collectif, on se replie sur soi, on s'abstient, ou on adhère à des discours extrémistes qui donnent l'illusion de retrouver un sens. Puisqu'on ne nous entend pas dans notre pays, exprimons-nous par des cris, de la violence, et même de la haine, ou bien replions-nous dans l'indifférence. C'est sans doute ce que veulent dire les votes extrémistes et les abstentionnistes des dernières élections.

Mais ces signes sont autant d'appels aux politiques pour redonner un sens à l'action commune, pour s'adresser, au-delà du seul discours économique et social, à chacun, jeune, père et mère de famille, voisin, locataire, ou parent d'élève...

Il nous rappellent qu'une partie d'entre nous a le double sentiment de ne plus appartenir à une nation réunie autour de droits et devoirs acceptés, et de ne plus être reconnu.

Ces hommes et ces femmes nous demandent d'approfondir la République et d'enrichir la démocratie. Disons-le simplement : la République repose sur l'adhésion collective à une communauté de valeurs et de destin. Ces valeurs inscrites au fronton de nos mairies sont devenues abstraites pour certains de nos concitoyens. Elles doivent avoir des retombées concrètes pour tous et chacun, et donner un sens à notre action collective.

Or comment parler des principes républicains à des jeunes que le désespoir pousse à dégrader leur propre quartier ou à s'en prendre aux transports qui les relient aux lieux où la République se voit ? Il est vrai que leurs quartiers se sont transformés en zones de relégation sociale où souvent l'école constitue le dernier signe de présence de la République.

Et pourtant, la République demeure le fondement de l'égalité des chances, la base de l'intégration. Mais ouvrons les yeux. Elle ne fonctionne plus ainsi aujourd'hui pour beaucoup d'entre nous. Cette République, retrouvons-la.

Comment parler d'égalité quand un cancer ou une grossesse à risque sont mieux traités pour

blic, mais aussi pour répondre au mieux, et de manière plus proche à tous les usagers. Cette évolution ne peut se faire que dans la transparence et la concertation. Nous le faisons avec la réforme hospitalière qui vise à mieux répondre aux besoins de la population, à garantir l'accès à la santé pour tous, à améliorer la qualité des soins et à faire les choix d'équipements ou les reconversions nécessaires.

Nous le ferons plus largement, par la loi sur l'exclusion qui donnera peu à peu à chacun les moyens de se prendre en main. Notre objectif est clair. Si la solidarité doit porter assistance à nos concitoyens lorsqu'ils sont en situation de grande détresse, toutes

## La citoyenneté gagne quand les chômeurs s'engagent pour faire prendre conscience de leurs difficultés et faire valoir leurs aspirations

les politiques publiques doivent en faire sortir, dès et à chaque fois que c'est possible. La première exigence est de donner à chacun l'accès aux droits fondamentaux (l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, au logement, à la culture), et aussi de prévenir les situations d'exclusion.

J'ai envie de dire à tous les agents publics : vous détenez chacun une partie de la réponse à la crise que vivent beaucoup de nos concitoyens. Rendons notre République juste pour tous. Réfléchissons ensemble aux moyens et aux méthodes nécessaires pour réussir.

La liberté, quant à elle, s'incarne davantage aujourd'hui dans le libéralisme que dans la vie de ceux que l'insécurité sociale, économique et publique rend prisonniers de leurs difficultés. Il faut être énergique, prendre des initiatives, se battre ! Bien sûr, mais comment y arriver lorsqu'on est au chômage de longue durée, quand en risque de perdre son logement, quand on a des enfants en pleine dérive ?

La liberté, celle du marché, a un sens dans le secteur concurrentiel de l'économie. Elle apporte la compétition, la rentabilité et souvent l'innovation. Mais elle ne

rité. Le paradoxe est qu'aujourd'hui ces valeurs semblent plus souvent partagées par ceux qui ont peu que par ceux qui vont bien. Combien de femmes se battent dans les quartiers pour organiser le soutien scolaire, pour lutter contre la toxicomanie, pour échanger des savoirs différents. Cela aussi, c'est la France ! Pourquoi ne pas en parler ?

La fraternité républicaine nécessite de s'accepter avec nos différences de sexe, de culture, d'origine, et peut-être même de s'enrichir de ces diverses identités, si elles ne sont pas en contradiction avec notre modèle commun.

On est bien dans « sa peau » si on sait qui on est, d'où on vient, à quel ensemble on appartient (culturel, régional, social...), mais aussi quand on fait partie d'un tout, d'une nation forte de ses va-

leurs et de son histoire. S'est-on demandé pourquoi en Bretagne, là où on a su garder une identité tout en adhérant à la nation, on vote moins Front national et on croit à l'Europe ? Que l'on ne nous parle pas de communautarisme, ce repli sur soi de groupes identitaires. Que l'on admette simplement qu'une femme ou un homme est à la fois lui-même et une partie d'un tout. C'est d'ailleurs ce qu'attendent nos concitoyens, de notre pays et de ses dirigeants.

Eh bien, approfondissons la République, celle qui fait vivre les droits pour tous, qui donne à chacun les moyens de se prendre en main, ne se contente pas d'une assistance qui ne permet que de survivre, mais aussi celle qui, forte de ses bases communes, s'enrichit des individus qui la composent.

Mais au-delà, sachons redonner sens à la démocratie en la faisant vivre.

Nous savons que les lois ne suffisent pas si elles ne sont pas comprises et reprises par ceux qui agissent sur le terrain. Les élus et les associations qui créent des emplois-jeunes, les chefs d'entreprise et les syndicats qui commencent à négocier la réduction du temps de travail, en témoignent. La citoyenneté gagne quand les chômeurs s'expriment pour faire prendre conscience de leurs difficultés et faire valoir leurs aspirations, ou lorsque des associations sont vigilantes sur l'application des droits dans notre pays. Le gouvernement doit s'en réjouir même s'il est de son devoir de faire appliquer les lois et de refuser toute violence.

Un enjeu majeur est de permettre une représentation organisée - ce qui ne veut pas dire instrumentalisée - des forces diverses qui constituent nos sociétés de plus en plus complexes. C'est tout le sens de la décentralisation de la démocratie locale au niveau des quartiers, de la consultation des habitants. Mais c'est aussi celui de la représentation

des chômeurs par les syndicats et les associations, dans le service public de l'emploi. Ce sont aussi les moments forts d'expression que constituent, sur des sujets majeurs de société, le Conseil national des handicapés, la Conférence de la famille, ou les Etats généraux de la santé où seront entendus non seulement les élus ou le corps médical, mais aussi les associations de malades.

La démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes de l'entreprise. Nous avons là une exigence collective : trouver des règles communes qui assurent une souplesse adaptée aux besoins des entreprises assortie de nouvelles sécurités pour les salariés.

Le gouvernement ne peut seul porter cette démocratisation. Il appartient aussi aux élus et aux partis politiques d'écouter, d'expliquer et de mobiliser.

Mais il faut aussi démocratiser nos institutions. Faire que chacun se sente vraiment représenté à chaque niveau. Renouveler le monde politique par la parité et le non-cumul des mandats. S'engager dans une réflexion forte sur les niveaux d'intervention publique les plus pertinents : de nombreux pays européens construisent leur démocratie autour d'agglomérations travaillant en réseaux ou les bassins de vie ruraux ou urbains qui les entourent, des régions fortes de leur particularisme et bien ancrées dans un pays qui apporte sens et cohérence.

Réfléchir sur les territoires appropriés, faire émerger de nouveaux responsables politiques porteurs de projets pertinents, c'est par exemple le sens du scrutin régional pour les élections européennes qui permet d'avoir les pieds dans sa région pour la projeter dans l'Europe. Il y a là une vraie ambition.

Notre Europe peut être le meilleur rempart contre les dangers de la mondialisation libérale. Elle doit pour cela engager la même énergie à construire l'Europe politique, qu'elle en a consacré à mettre en place l'union monétaire.

L'Europe s'est construite autour d'un grand marché et maintenant d'une monnaie unique. Elle s'est appuyée sur la concurrence qui stimule. Elle doit aujourd'hui développer la complémentarité qui renforce, et la solidarité qui unit. Le sommet de Luxembourg et la mise en place des plans nationaux d'action pour l'emploi en sont une première étape.

Nous devons accélérer la coordination des politiques économiques, donner enfin une réalité au Livre blanc, et engager des réformes structurelles sur la fiscalité et l'aide aux plus défavorisés. Il nous faut aussi apprendre à mieux fonctionner à quinze pour préparer l'Europe élargie. Cela passe impérativement par l'adhésion des citoyens.

Toutes ces ambitions sont au cœur des attentes de nos concitoyens vis-à-vis de la gauche. Une gauche fidèle à ses valeurs, capable de choix, sachant entendre la société, la représenter et la mobiliser. Une gauche qui aujourd'hui démocratise la République.

Martine Aubry

# Seul demain compte... par Théo Klein

LORSQUE s'éteindront les flambeaux de ce jubilé si peu jubilatoire le temps sera venu de penser à l'avenir.

Israël n'est pas né il y a cinquante ans. Il est né de la volonté acharnée depuis la fin du siècle dernier des « Amants de Sion », des pionniers socialistes, désireux de construire une terre qui leur soit hospitalière et qui leur permette de reconstituer et rassembler une nation, jamais vraiment disparue, mais éparpillée dans mille dispersions et qu'ils voulaient, de surcroît, libérer de son autoclave culturel.

Israël est né de cette construction qui s'est étalée sur plus d'un demi-siècle : de la création de la centrale syndicale (Histadrout) qui a su organiser les ouvriers mais aussi créer des industries et structurer les premières forces de défense : Palmakh et Haganah. Le vote de l'ONU a été la reconnaissance de cette existence ; la proclamation de l'Etat, il y a cinquante ans, n'a été que la structuration de la nation en un Etat au plan intérieur comme international.

## Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans Israël, comme il n'y aura pas d'Etat israélien sans une Palestine libre et indépendante. Il n'y aura pas de paix sans que se tracent des frontières

Mais l'essentiel restait à faire : intégrer cette nation, faire admettre cet Etat dans la communauté des peuples et des Etats de la région. Donner un sens nouveau, libéré des contraintes anciennes de la tolérance des Dhimmis et fonder sur une coopération cette nouvelle rencontre des fils directs et authentiques d'Abraham.

Que cela ait commencé par la guerre était sans doute inévitable : il n'y avait pas, de part et d'autre, de personnalités dont l'autorité morale et l'imagination créatrice auraient permis d'inventer d'emblée les paroles de la paix.

Un peuple était revenu qui avait revivifié la contrée mais dont l'histoire ne témoignait pas, aux yeux des Palestiniens, qu'il avait été, jadis, un Etat régional. Des hommes avaient quitté l'Europe, et aussi l'Irak, plus tard, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, mais qui étaient si fiers de leurs rêves qu'ils ne voyaient pas assez la frustration des autres.

Chacun porte en soi le poids de ses erreurs et, puisque nous avons été les plus puissants, acceptons le poids de nos fautes poignantes et répétées. Mais chacun sait aussi que l'autre est indestructible et que, d'ailleurs, sa perte briserait les deux rêves.

Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans Israël, comme il n'y aura pas d'Etat israélien sans une Palestine libre et indépendante.

Il n'y aura pas de paix sans que se tracent des frontières et que chacun sache où planter son drapeau. Chacun des deux peuples a besoin de vivre son indépendance, sous son drapeau, sachant que c'est lui-même qui construit sa vie et son Etat. Que c'est lui-même qui est responsable de sa sécurité et de celle - immédiate - de ses voisins.

Le slogan de la sécurité d'abord, proclamé par M. Nethanyaou, est une manœuvre criminelle dans la mesure où, occupant tous les espaces entre les villes contrôlées par l'autorité palestinienne, il ne saurait exiger de celle-ci une obligation de résultats.

De surcroît, il faut le rappeler, le premier rapport reçu par M. Nethanyaou, en 1996, au lendemain de son élection, de la part des responsables des services de sécurité israéliens, avait justement porté sur la considérable amélioration de leur coopération avec les services de sécurité palestiniens.

Aujourd'hui, comme hier, la sécurité est liée aux progrès du processus de paix. Elle naîtra plus sûrement d'un apaisement de la peur qui habite les deux populations plutôt que de l'exaspération des affrontements mutuels.

Nethanyaou n'entrera dans l'histoire d'Israël que par la porte de la paix et du courage civique. Cela n'a pas été sa voie jusqu'à aujourd'hui.

Peut-être n'est-il pas trop tard ? Mais, pour cela, il faut tracer la frontière entre Israël et la Palestine et il faut la tracer avec l'intelligence de l'esprit et pas la mesquinerie de la crainte.

Bien sûr, il faudra établir des étapes jusqu'au règlement final mais, si celui-ci est clairement défini et accepté, sans doute les étapes intermédiaires seront-elles mieux comprises et mieux acceptées.

Le pari de l'entente n'entraîne pas le désarmement immédiat des esprits. Mais il crée un courant d'espérance qui permet aux populations de mieux s'accepter et, sans doute, un jour, de bâtir le cadre et les moyens d'une réelle coopération.

Alors les frontières s'ouvriront à nouveau et chacun pourra se sentir un peu plus chez lui ici, mais un peu aussi en face, et la terre d'Israël Palestine s'unifiera à nouveau comme le berceau de deux peuples, fils d'Abraham l'un et l'autre.

Et, si nous le voulons, ce ne sera pas un rêve.

Théo Klein est avocat.

## La gauche a compris que, si le marché est utile, il n'est ni le tout de l'économie, ni encore moins celui de la société

ceux qui ont un carnet d'adresses ou sont bien informés ? Comment s'étonner du mouvement de la Seine-Saint-Denis quand on publie à loisir le palmarès de nos bons lycées... et la semaine suivante, le prix des loyers et du mètre carré dans les mêmes quartiers ? Comment parler de sécurité quand la police n'osait plus rentrer dans certains quartiers ou que les personnels sociaux de prévention sont encore souvent cantonnés dans des tâches administratives au lieu d'être au contact des personnes en difficulté ?

Comment retrouver sa dignité, quand, pour faire valoir ses droits (un RMI, une aide d'urgence, une aide médicale gratuite...), il faut encore trop souvent frapper à de nombreux guichets, se mettre à nu, expliquer une situation douloureuse et souvent indicible ?

Si la République affirme l'égalité des droits, elle n'assure pas l'égalité d'accès aux droits. Le chantier majeur est bien là. Nous l'avons entamé sur la sécurité, sur l'école en zone sensible, sur l'hôpital, sur la justice... Il faut accentuer l'effort et avancer. La réforme de l'Etat et des services publics, un Etat au service du public, de tous les publics, est un enjeu formidable pour la gauche.

Le modèle français de service public, si décrit par la droite, est pourtant aujourd'hui considéré comme un atout par les investisseurs étrangers : notre territoire est plus équilibré, les bases du système d'éducation, de santé, de logement, de culture existent. Mais il faut aller plus loin.

Disons-le simplement, la privatisation à outrance comme le *statu quo* nous mènent dans une impasse. Les services publics doivent évoluer pour être plus efficaces dans l'utilisation de l'argent pu-

peut s'appliquer à tout le champ de l'économie car la rentabilité du marché est une rentabilité du court terme qui n'organise que ce qui est soluble, et ne prépare pas l'avenir : d'où l'importance des biens collectifs ; dans le domaine de l'éducation, de la santé, du logement, de la sécurité, mais aussi des infrastructures et de la recherche. Vouloir certains aller plus loin en étendant les concepts du libéralisme à l'ensemble de la société comporte des dangers beaucoup plus grands encore. L'individualisme devient alors la loi du plus fort, niant la solidarité et la justice sociale.

Aussi la gauche a-t-elle bien compris que si le marché est utile, il n'est ni le tout de l'économie, ni encore moins celui de la société.

Les réformes que nous engageons et que nous devons encore engager visent à construire un autre modèle de développement pour la France et pour l'Europe. C'est tout l'enjeu du partage des tâches entre le marché et l'Etat, notamment par la réponse aux nouveaux besoins, la reconstruction des villes, mais aussi les moyens de mieux prélever et répartir les richesses de notre pays.

Mais nous avons compris aussi que ce modèle de développement appelle un projet global de société. Chacun veut vivre mieux, individuellement mais aussi collectivement. Ainsi le temps libéré par la réduction du temps de travail ne doit pas être seulement un temps de consommation. Il permet à chacun de retrouver le temps de vivre avec sa famille, ses amis, de participer à la vie associative, d'avoir accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Notre société sera ainsi moins dure.

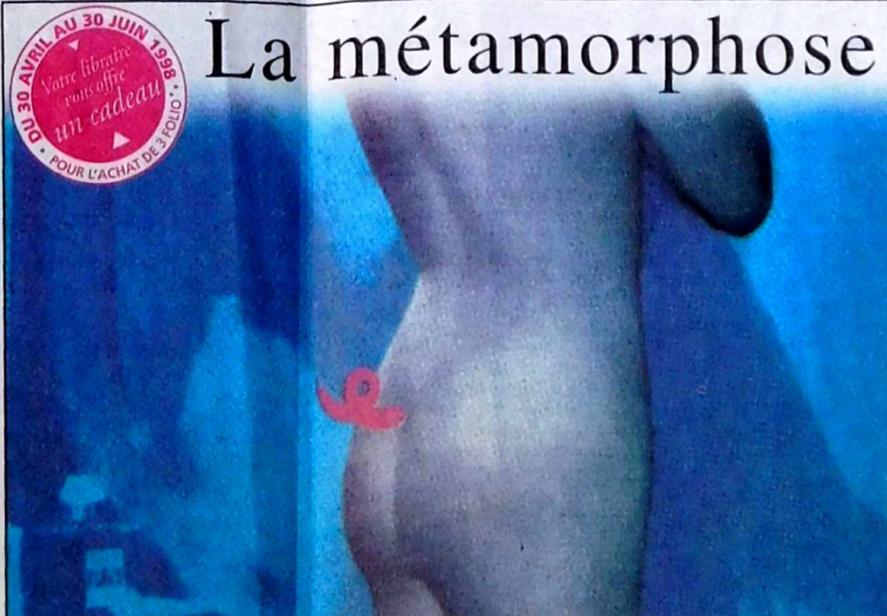
Elle doit aussi laisser plus de place à la fraternité et à la solida-

DU 30 AVRIL AU 30 JUIN 1998

Votre librairie vous offre un cadeau

POUR L'ACHAT DES FOLIO

# La métamorphose



Marie Darrieussecq

Truismes

folio

## AU COURRIER DU « MONDE »

### COUPE DU MONDE

Une des grandes spécialités de nos « amis anglais » consiste - par leur presse interposée - à insulter les Français dès que l'occasion se présente.

C'est le cas, actuellement, pour ce fameux problème de billetterie de la Coupe du monde. Je suggère donc, puisqu'il faut bien sourire un peu, que l'on crée un secrétariat d'Etat aux relations franco-anglaises dont le but consisterait à remettre, dans certains cas, les choses en place. Ce secrétaire d'Etat pourrait commencer par rappeler à nos voisins (dont les trois quarts - nous apprend un sondage récent - ne savent pas que la monnaie européenne va s'appeler « euro ») que la vente des billets, lors du dernier championnat d'Europe de 1996 en Angleterre, avait été un réel fiasco.

La demi-finale France-République tchèque s'était déroulée, notamment, devant un stade à moitié vide, alors que des milliers de Français n'avaient pas pu se rendre à Manchester pour ce match, car il n'y avait plus un seul billet disponible... Les bonnes explications entretiennent les belles relations.

Bruno Blociszewski  
Paris

# M. Védérine préconise trois axes de développement pour l'audiovisuel extérieur

Dans un entretien au « Monde », le ministre des affaires étrangères plaide pour « une relance ambitieuse » de la chaîne francophone TV 5, un « soutien accru » à l'exportation des programmes français et une « aide financière renforcée » des chaînes par satellite

**HUBERT VÉDRINE**, ministre des affaires étrangères, devait présenter au conseil des ministres du 30 avril ses projets concernant le développement de l'audiovisuel extérieur français. La présentation de ce dossier complexe et épineux, dans lequel sont imbriqués l'avenir de différents acteurs (TV 5, CFI) et des rivalités personnelles, a été précédée par plusieurs réunions entre les différentes télévisions publiques et privées françaises et les deux ministres concernés, M. Védérine d'une part, Catherine Trautmann d'autre part. Le dossier a d'ailleurs été écarté du futur projet de loi sur l'audiovisuel qui doit boucler la ministre de la culture et de la communication, avant l'été.

« Après cinq rapports sur l'audiovisuel extérieur en deux ans, quelles sont les décisions retenues ? »

« Ces rapports ont été demandés parce que le renforcement de notre audiovisuel extérieur est une nécessité absolue pour notre influence dans le monde, mais pose des problèmes délicats à résoudre. De surcroît, le nouveau gouvernement a voulu regarder cette question de près, dans un contexte d'évolution technologique rapide qui aiguise la concurrence (plus de 1 000 chaînes nouvelles l'an dernier) mais offre aussi de nouvelles opportunités. »

« La situation était satisfaisante sur le plan radiophonique (s'agissant de RFI). Mais, s'agissant de télévision, compte tenu de l'importance croissante de ce mode de diffusion (plus de 4 milliards de téléspectateurs dans le monde), il fallait rendre plus présentes les images françaises sur les écrans du monde, pour le public francophone, et pour les autres. C'est ce que le premier ministre a décidé. L'action du gouvernement suivra

trois axes complémentaires et d'égale importance : une relance ambitieuse de la chaîne francophone TV 5 ; un soutien accru à l'exportation des programmes français ; et une aide financière renforcée pour que le plus grand nombre possible de chaînes françaises soient diffusées sur le plus grand nombre de bouquets satellitaires. »

« L'idée d'une « CNN à la française », préconisée par l'un des rapports, est donc définitivement enterrée ? »

« L'hypothèse de la création d'une « CNN à la française », trop dispendieuse et trop problématique, n'a pas été retenue. Nous avons décidé de valoriser ce qui existe et donc de partir de TV 5, dont la présence croissante (140 pays desservis aujourd'hui contre 25 en 1991, 80 millions de foyers raccordés) et la notoriété représentent un capital important. Je veux rendre hommage ici à l'action menée par son président, Patrick Imhaus. Notre ambition est d'en faire une chaîne plus moderne, mieux adaptée, plus attractive. »

« Avec quels moyens ? »

« Nous voulons impliquer toutes les chaînes publiques dans TV 5, que cette réussite soit l'affaire de tous. La part française du capital va être restructurée en conséquence, à la faveur du retrait de la Sofrad. La Sept-Arte/La Cinquième entrant à hauteur de 25 % dans TV 5, France Télévision augmentant sa part de 33 % à 35 %, RFO arrivera à hauteur de 4 %, l'INA, dont nous voulons qu'il reste, conservera 2,7 %. L'ambition pour cette nouvelle TV 5, c'est d'avantage de films, de sports et d'information, avec notamment des journaux télévisés adaptés au public international. TV 5 devrait ainsi devenir, ou redevenir, une « vi-



HUBERT VÉDRINE

trine » de la télévision française, publique ou privée, présenter ce qui se fait de mieux dans l'audiovisuel français. TV 5 est « franco-phonie », c'est une richesse, mais il ne faut pas oublier que 75 % de ses émissions sont d'origine française. »

« Que devient CFI dans ce schéma ? »

« TV 5 et CFI ne devront plus se concurrencer de façon désordonnée. CFI recentrera son dynamisme sur ses missions de banque de programmes et d'instrument de coopération technique, sauf en Afrique, où il conservera son rôle de diffuseur. Puis, la mise en place d'une présidence commune entre TV 5 et CFI favorisera la synergie entre les deux entités. Ce président sera nommé avec l'accord de nos partenaires québécois, canadien, suisse et belge dans TV 5. »

« Quelles mesures allez-vous prendre pour favoriser l'exportation des programmes français à l'étranger ? »

« L'exportation de programmes est un enjeu économique autant que culturel. La vente des programmes français à l'étranger a représenté 1,3 milliard de francs en 1996, auxquels s'ajoutent 1,2 milliard d'exportations de films. Mais les Etats-Unis détiennent au moins 60 % des échanges mondiaux dans

ces secteurs. Notre volonté est d'apporter un soutien aux producteurs et distributeurs, qui eux-mêmes se mobilisent et dont la plupart sont regroupés au sein de TFVI, et cela pour les programmes télévisés comme pour les films de cinéma. L'image forte du cinéma français à l'étranger bénéficie à l'ensemble des œuvres audiovisuelles françaises et à leur commercialisation internationale. J'ai, en outre, demandé à Bercy d'adapter les mécanismes d'aide à l'exportation aux spécificités du secteur de l'audiovisuel, comme le demandent tous les professionnels. »

« Enfin, troisième axe, nous souhaitons aider le maximum de chaînes françaises, qu'elles soient publiques ou privées, à monter sur les bouquets satellitaires des différents continents. Ainsi en Afrique, avec un bouquet de 8 chaînes, dont 7 françaises (TV 5, Canal Plus Horizons, MCM Africa, La Cinquième, La Sept/Arte, Euro News, AB Cartoon, Planète), pour lequel nous avons financé en partie et de façon dégressive le transport. Des opérations similaires seront lancées en Europe, au Maghreb, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. Une stratégie par continent va être élaborée avec les chaînes françaises publiques et privées. »

« Y a-t-il eu des points d'achoppement avec Catherine Trautmann ? »

« Des nuances, quelques différences initiales comme par exemple sur la nouvelle répartition du capital de TV 5. Mais pas de points d'achoppement ». Nous avons travaillé ensemble. Catherine Trautmann a coprésidé avec moi les réunions de travail, organisées au Quai d'Orsay avec les opérateurs audiovisuels, et nos collaborateurs ont travaillé en bonne

intelligence. Nous étions très proches, et le premier ministre a arbitré. »

« Est-il utile et nécessaire de s'adresser au monde avec des programmes télévisés en français ? »

« Il existe un peu plus de 120 millions de francophones dans le monde, y compris les Français. C'est d'abord à eux que s'adresse directement TV 5. Le deuxième public également visé par TV 5 et les chaînes en français est constitué par les 350 à 400 millions de personnes qui, tout en maîtrisant insuffisamment le français, peuvent accepter de suivre des programmes sous-titrés en français. Au-delà, la France doit aussi se préoccuper d'atteindre, avec des programmes traduits dans leur langue, la plus grande part possible des autres téléspectateurs. »

« La question de savoir s'il vaut mieux diffuser en français ou s'il est préférable de choisir d'autres langues est en effet un faux débat dépassé : il faut faire les deux. »

« Que pensez-vous du journal télévisé actuellement diffusé par TV 5, réalisé par France Télévision ? »

« Il s'agit d'un premier essai. Il faudra sans doute plus d'informations de nature internationale ou culturelle, et adapter son rythme et son ton en fonction des réactions du public. »

« Comment la France peut-elle avoir les moyens, y compris financiers, de ses ambitions à côté des efforts beaucoup plus importants consentis par la Grande-Bretagne avec la BBC, l'Allemagne avec la Deutsche Welle ou les Etats-Unis ? »

« Ce n'est pas directement comparable. En tout cas en ce qui nous concerne, nous y mettrons des moyens financiers supplémentaires (environ 130 millions de francs) et nous nous efforcerons de les employer au mieux. »

« Le rattachement de la coopération aux affaires étrangères est déjà un facteur de synergie et d'efficacité. Avec le ministère de la culture et de la communication, nous avons établi un mode de concertation efficace et constant. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

## Decaux et More Group se déchirent devant les tribunaux

LE RACHAT de l'afficheur britannique More Group se transforme en pugilat judiciaire. Le groupe Jean-Claude Decaux, spécialiste français du mobilier urbain, a déposé une plainte, mercredi 29 avril, contre More Group France, la filiale française de l'afficheur britannique qu'il essaie pourtant de racheter. Selon Jean-François Decaux, fils aîné du fondateur et PDG de Decaux SA, cette plainte devant le tribunal de commerce de Nanterre vise « à obtenir la réparation matérielle du préjudice subi du fait de la diffusion d'un document dénigrant la qualité du réseau Decaux à Rennes ».

Le document incriminé, un reportage photo signé du nom de la première agence média française, Carat Expert, aurait été utilisé par un commercial de More Group lors de ses rendez-vous avec les agences de publicité. Decaux affirme qu'il s'agirait d'un faux. « Un reportage photo

existe, dément catégoriquement le patron de More Group France, Pierre Laszi. Il a été attribué malencontreusement à Carat, mais il ne s'agit en aucun cas d'un faux ». More Group France envisage, à son tour, de porter plainte pour diffamation.

### DOCUMENTS CONFIDENTIELS

Parallèlement, Decaux a décidé de saisir la justice pour divulgation de documents confidentiels du Conseil de la concurrence français. Une analyse de la position dominante de Decaux en France « se serait retrouvée, selon Jean-François Decaux, sur le bureau d'un journaliste de The Independent à Londres ». Decaux laisse supposer que l'état-major de More Group pourrait être à l'origine de ces manœuvres.

Entre More Group, qui préférerait être racheté par l'américain Clear Channel, et Decaux, qui

menace de l'absorber purement et simplement (Le Monde du 15 avril), la tension monte, dans l'attente de l'avis que rendra l'autorité britannique de régulation de la concurrence, l'Office for Fair Trading (OFT), à partir du 6 mai.

En donnant son aval à l'offre du français pour un montant de 475 millions de livres, elle « annihilait le seul concurrent sérieux de Decaux sur un marché du mobilier urbain qui commence juste à s'ouvrir aux appels d'offres », affirme-t-on chez More Group. Pour éviter de se retrouver en position de monopole et dépasser les seuils fixés par la loi, notamment en Belgique, en Suède et surtout au Danemark, certaines filiales de l'afficheur britannique pourraient être vendues. Sans que « ce montage soit envisagé pour l'instant », le PDG de Decaux SA affirme « avoir des acquéreurs ».

Florence Amalou

## France 3 lance la chaîne Régions sur TPS

C'EST DANS LE CADRE du nouveau siège de France Télévision, sis sur l'esplanade Henri de France, à Paris, que Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a présenté Régions, dernière en date des chaînes thématiques opérées par le service public. Pour le PDG, la création de Régions répond à l'obligation pour France Télévision « d'adapter son offre de programmes aux nouveaux supports » de diffusion.

En clair, France Télévision se doit de développer une offre de programmes conçue pour la télévision numérique. La chaîne, créée en partenariat par France 3 et France Télécom, vient compléter la palette de programmes du service public déjà forte d'Euronews, Festival, Histoire et Mezzo. Régions est contrôlée à égalité par France 3 et France Télécom. Toutefois, la chaîne du service public dispose d'une action supplémentaire pour conserver sa primauté sur Régions.

Pour son lancement, prévu le 11 mai sur le canal 12 du bouquet Télévision par satellite (TPS), Régions disposera d'un budget de 53 millions de francs. Avec elle, France Télévision devrait satisfaire une des plus fortes attentes des abonnés du bouquet numérique comme des téléspectateurs en général. Selon Gilles Vaubourg, di-

recteur général chargé de l'antenne de Régions, trois enquêtes ont illustré cette demande : « Selon un sondage Ipsos, 32 % des personnes interrogées souhaitaient une chaîne des régions. Une enquête validée par une étude de l'Institut Louis-Harris, puis une étude qualitative qui a montré qu'une majorité des sondés approuvaient le concept de Régions. »

Selon le directeur général, la chaîne est en cours de conventionnement auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour être reprise « dans quelques semaines » sur les réseaux câblés de la Lyonnaise Câble et de France Télécom Câble.

### 10 000 HEURES DE PROGRAMMES

Dans son fonctionnement, Régions ne bénéficiera pas « de la redondance, ni des recettes publicitaires de France 3 ». En revanche, la chaîne proposera des écrans de publicité. Une autonomie financière liée en partie au contrat d'exclusivité, valable pour cinq ans renouvelables, de Régions avec TPS. La chaîne est même inscrite dans les statuts fondateurs de TPS comme un des apports de France Télévision à la création du bouquet.

Installée provisoirement à Paris, Régions n'a pas encore choisi son

futur siège. Déjà, Lyon, Nantes et Lille se sont portées candidates. « La décision définitive sera prise à l'automne », a précisé Philippe Levrrier, directeur général de France 3.

En pratique, Régions sera dotée d'une trentaine de salariés. Pour ne pas être « un clone de France 3 », signale Gilles Vaubourg, la chaîne a prévu de se développer autour de quatre axes : découverte, proximité, services et information. A charge pour elle de « valoriser » les dix mille heures de programmes régionaux et d'informations produits par France 3 en leur « offrant une seconde vie avec une vitrine nationale sur le satellite ».

Au quotidien, Régions diffusera trente magazines de vingt-six minutes multidiffusés sur six jours. Chaque jour, la chaîne proposera quinze flashes et quatre journaux et le journal des journaux. Les journalistes du réseau national de France 3 seront notamment mis à contribution pour composer une « séquence de proximité » diffusée à la demie de chaque heure.

Enfin, la possibilité de retransmettre en simultané les vingt-quatre journaux régionaux de France 3 « est à l'étude ». Des problèmes techniques et financiers ont, pour l'heure, retardé ce projet.

Guy Duthell

**Tempo**

Le monde à ce prix-là, ça donne envie de partir, de revenir, de partir...

Renseignez-vous auprès de votre agence Air France, votre agence de voyages ou appelez le 0 802 802 802 (0,79 F TTC/min), minitel 3615 A F (1,29 F TTC/min).

**AIR FRANCE**  
GAGNER LE CŒUR DU MONDE

**Tempo**

L'Italie à 1400 F\* aller retour

Venise, Florence, Turin, Naples, Bologne ou Rome.

\*Au départ de Paris, Tarif promotionnel TTC soumis à des conditions particulières de vente et de transport, pour un billet acheté avant le 16/05, pour un départ entre le 20/05 et le 22/06/98.

**AIR FRANCE**  
GAGNER LE CŒUR DU MONDE

**Tempo**

Brest 378 F aller simple

Nîmes 378 F aller simple

Corse 668 F aller simple

Tarif TTC Tempo 4, au départ de Paris, soumis à des conditions particulières de vente et de transport.

**AIR FRANCE**  
GAGNER LE CŒUR DU MONDE

**AFFAIRES**

**INDUSTRIE**

● **USINOR** : le sidérurgiste français conforte son emprise en Europe du Sud avec le rachat de l'italien Arvedi (lire page 15).

● **FABRE** : le groupe pharmaceutique de Castres (Tarn) a acquis pour 344 millions de francs auprès de Limagrain (semences) 76,65 % de Dollfos, numéro deux français de l'homéopathie. Fabre acquerra le reste du capital sur le marché. Avec la reprise de dette, l'opération lui coûtera 550 millions.

● **FALCONBRIDGE** : le groupe minier canadien a signé, le 29 avril à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), l'accord avec la société kanak SMSP (Société minière du Pacifique sud) pour la construction d'une usine de transformation du nickel. L'investissement s'élèvera à environ 6 milliards de francs pour une production de 54 000 tonnes vers 2008 et 700 emplois dans la province Nord.

● **ARMEMENT TERRESTRE** : les ventes de l'industrie française de l'armement terrestre (22,2 milliards de francs) sont en baisse de 7,1 % en 1997. Le recul des livraisons à l'armée française n'a pas été compensé par les exportations. Les prises de commandes atteignent 21,4 milliards.

**SERVICES**

● **EDF-GDF** : l'ouverture à la concurrence prévue par la directive européenne menace le statut des agents EDF-GDF (lire page 15).

● **RWE/EBA** : les deux groupes allemands d'énergie ont annoncé, jeudi, « un accord de principe avec l'opérateur américain BellSouth sur un partenariat dans les télécommunications ».

**FINANCE**

● **COB** : la Commission des opérations de Bourse a rendu public, mercredi, son rapport annuel (lire page 16).

● **JEAN-YVES HABERER** : l'ancien président du Crédit lyonnais et de sa filiale Altus Finance a été entendu, mercredi 29 avril, dans le cadre de sa mise en examen, le 11 mars, pour « complicité de banqueroute par emploi de moyens ruineux ».

● **CRÉDIT MARTINIQUAIS** : le ministère des finances va devoir s'attaquer au règlement du dossier de la banque, qui a perdu 1 milliard de francs en 1996. Les Mutuelles du Mans, actionnaire à hauteur de 11,6 %, sont toujours réticentes à un renflouement.

**RÉSULTATS**

● **EMC** : le groupe public Entreprise minière et chimique a vu sa perte atteindre 1 milliard de francs en 1997 contre 267 millions en 1996. Cette aggravation est due aux Mines de potasse d'Alsace dont EMC assure la reconversion et à l'inondation de la mine de sa filiale canadienne Potacan. EMC recevra 825 millions de dotations de l'Etat de 1998 à 2000.

● **LUFTHANSA** : la compagnie aérienne allemande a enregistré un bénéfice record pour 1997 (lire page 15).

● **MOULINEX** : le groupe de petit électroménager table sur un résultat d'exploitation de 320 millions de francs pour l'exercice 1997/98 (clos le 31 mars), soit un doublement en deux ans.

● **ZURICH** : l'assureur suisse a réalisé en 1997 un bénéfice consolidé de 1,786 milliard de francs suisses (7,1 milliards de francs français), en hausse de 36,7 %. Les primes brutes sont en hausse de 10,1 %, à 31 milliards de francs suisses.

● **SUISSE DE RÉ** : le réassureur suisse a annoncé mercredi une hausse de 45 % de son résultat 1997 après impôts à 2,121 milliards de francs suisses (environ 8,5 milliards de francs français).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde » : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



**Principaux écarts au règlement mensuel**

Hausse				Baisse			
Cours	Var. %	Var. %	Cours	Var. %	Var. %		
28/04	28/04	31/03	28/04	28/04	31/03		
CS SCAVAINES	300	+7,50	281,27	CRÉDITON FRAN	120,00	-18,00	
ALTRAN TCHMO	329	+4,73	312,96	SEPIA	105,1	-6,16	
CUPE FRANCE	213,50	+4,65	203,26	INTERTECHNIQ	1029	-4,17	
ESSUD INTL	2359	+3,92	2270,2	UNISON ASSUR F	969	-4	
GEOPHOSQUE	891	+3,87	857,92	AKONTIPEY SA	3998	-3,89	
EIFFAGE	440	+3,82	424,11	CARREFOUR	3318	-3,37	
REMY CONTRA	119,90	+3,80	115,56	SCHNEIDER SA	439	-3,24	
PATHÉ	1888	+3,20	1832,7	SUEZ LYONN DS	989	-3,10	
GRUPE OTM	470	+3,04	456,24	CREDIT LYONNA	596	-3,08	
GALERIES LAFAY	5100	+2,61	4960,8	FINANCE TELECO	330	-2	

**LES PLACES BOURSIERES**

**PARIS**

LA REPRISE enregistrée mardi 28 avril à la Bourse de Paris après cinq séances consécutives de baisse n'a pas tenu longtemps. L'indice CAC 40 a reperdu 1,15 % en clôture mercredi 29 avril à 3 733,93 points. Le volume des échanges s'élevait sur le marché à règlement mensuel à 10,1 milliards de francs. La pause du marché ne semble pas trop étonner les investisseurs, convaincus que le marché rebondira quand le CAC 40 touchera le niveau des 3 600.

Du côté des valeurs, en début de journée Rhône Poulenc était en hausse pour atteindre 301 francs après l'annonce d'une progression du bénéfice du groupe de 29,5 % au premier trimestre. Pendant quelques minutes des rumeurs faisaient même état d'un rapprochement imminent entre Sanoï et Rhône Poulenc. En fin de journée ce titre cédait 1,77 % à 283,70 francs dans un marché portant sur 975 millions de francs.

**NEW YORK**

WALL STREET a connu sa première séance de hausse depuis une semaine mercredi 29 avril, grâce à une chasse aux bonnes affaires et des achats de couverture après la perte de 286 points enregistrée sur les cinq séances précédentes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 52,56 points (-0,59 %), à 8 951,51 points.

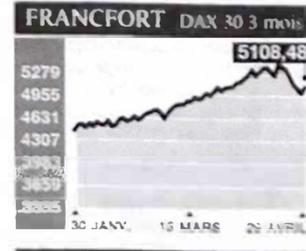
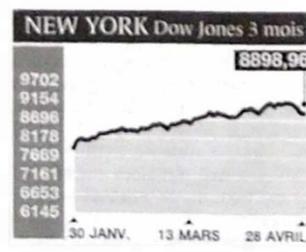
Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, a estimé que la perte de 147 points enregistrée lundi en raison des craintes de relèvements des taux directeurs américains ne constituait « qu'une pause » dans un marché toujours haussier. « La progression boursière la plus importante dans l'histoire ne s'arrête pas brusquement un jour en avril », a observé M. Wachtel. Parmi les titres en hausse à Wall Street, Merrill Lynch a gagné 2 dollars, à 87-1/8, après le relèvement de sa note par Oppenheimer.

**Indices boursiers**

Europe 17h35	Cours	Var. %	Var. %
	28/04	28/04	31/03
PARIS CAC 40	3733,93	-1,15	24,51
SBF 120	2549,83	-0,89	24,21
SBF 250	2429,61	-0,77	24,92
SECOND MAR.	2292,13	-0,05	26,88
MIDCAC	1989,97	0,56	24
LONDRES FT100	5006,70	0,04	13,11
AMSTERDAM AEL	1127,62	-0,10	23,42
BRUXELLES BEL	3015,80	-0,08	24,70
FRANCFORT D30	5100,48	1,79	20,21
MADRID IBEX35	9678	-2,28	33,39
MILAN MIB30	21885	-3,70	28,24
SUISSE SMI	7241,60	0,86	15,68
STOXX 600	281,63	-0,38	-
EURO STOXX 320	288,28	-0,99	-
STOXX 50	3182,65	-0,40	-
EURO STOXX 50	3118,37	-1,12	-



Monde	Cours	Var. %	Var. %
	28/04	veille	31/03
NEW YORK DJ	8958,96	-0,21	12,83
SP 500	1085,11	-0,13	11,82
NASDAQ	1831,77	0,83	16,86
BUENOS AIRES M	855,64	1,01	-0,98
JOHANNESBURG	9899	0,16	30,81
MEXICO BOLSA	305,34	2,76	-2,75
SANTIAGO IPSA	95,48	0,99	-14,82
SAO PAULO BOV	11277	2,89	11,57
TORONTO FSE 100	7967,67	0,84	12,96
ASIE 10h15	29/04	28/04	31/03
BANGKOK SET	30,17	-0,25	16,13
HONGKONG H.	10471,15	-1,94	-2,35
SEOUL	46,78	3,88	15,21
SINGAPOUR ST	1487,18	1,84	-2,13
SYDNEY ALL O.	2749,18	-1,16	5,07
TOKYO NIKKEI	15395,43	-1,82	0,80



**Matières premières**

En dollars	Cours	Var. %
	28/04	veille
<b>METALLS (LONDRES)</b>		
CUIVRE 3 MOIS	999	-0,44
ALUMINIUM 3 MOIS	949,5	-0,17
PLOMB 3 MOIS	882,5	-0,37
ETAIN 3 MOIS	6595	-0,35
ZINC 3 MOIS	916,0	-0,24
NICKEL 3 MOIS	5275	-
<b>METALS (NEW YORK)</b>		
ARGENT A TERM	6,11	-0,87
PLATINE A TERM	7280	-15,42
<b>GRAINES DREES</b>		
BLE (CHICAGO)	295,5	0,42
MAIS (CHICAGO)	347,25	0,30
SOJA GRAINE (CHIC)	644,5	0,18
SOJA TOURTEAU (CHIC)	180	0,95
<b>SOFTS</b>		
CACAO (NEW YORK)	1895	-1,69
CAFE (LONDRES)	1417	0,18
SUCRE BLANC (PARIS)	382,8	0,95

**Pétrole**

En dollars	Cours	Var. %
	28/04	veille
BRENT (LONDRES)	18,07	-0,19
WTI (NEW YORK)	15,90	1,47

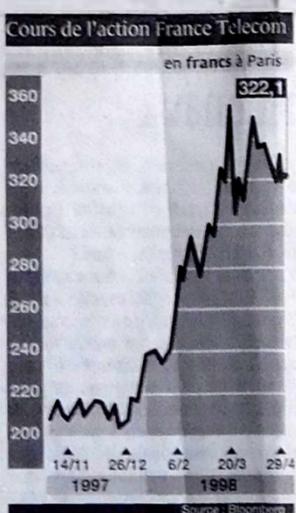
**Or**

En francs	Cours	Var. %
	28/04	25/04
OR FIN NILO BARRE	58409	-0,67
OR FIN LOND	69820	-0,33
ONCE D'OR LONDRES	388,29	-0,06
PIECE FRANCE 20 F	341	+0,29
PIECE SUISSE 20 F	342	-
PIECE UNION LAT. 20 F	342	-0,29
PIECE 20 DOLLARS US	2786	-0,55
PIECE 10 DOLLARS US	1393	-
PIECE 50 PESOS MEX	2235	+0,22

**Valeur du jour : le câble, gouffre financier de France Télécom**

DANS UN MARCHÉ en baisse, mercredi 29 avril, l'action France Télécom a abandonné 3 %, à 323 francs. Les investisseurs ont sanctionné le revers juridique subi par France Télécom. En confirmant l'arbitrage rendu en juillet 1997 par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) favorable aux câblo-opérateurs Lyonnaise câble et NC Numéricable (filiale de Canal Plus), la cour d'appel de Paris a mis France Télécom dans l'embarras. Car l'activité câble est un véritable boulet pour l'opérateur téléphonique, qui y engloutit près de 2,5 milliards de francs par an. Et la décision juridique risque d'aggraver encore les déficits.

Depuis l'instauration du plan câble en 1982, tous les acteurs de ce marché perdent de l'argent. France Télécom, qui est à la fois propriétaire du réseau et opérateur aux côtés de la Lyonnaise des eaux et de NC Numéricable (les trois intervenants détiennent chacun un tiers du marché), est doublement pénalisé. Paradoxe, alors que l'apparition d'Internet pourrait contribuer à rendre cette activité viable, il faut encore investir de l'argent pour moderniser ce réseau. Selon l'arbitrage de l'ART, ces investissements seront à la charge des câblo-opérateurs, qui devraient, en contrepartie, être associés à la conduite des travaux supervisés par France Télécom.



Pour accéder aux services Internet, les câblo-opérateurs verseront à France Télécom une redevance annuelle de 3 francs par prise raccordable. Ce qui représente royalement 4,5 millions de francs par an pour le réseau parisien et un montant similaire pour les 18 réseaux de NC numéricable. Des sommes qui ne suffisent pas à amortir les dépenses engagées. L'enjeu est de permettre l'accès à un réseau Internet à haut débit pour 5 millions de foyers. Le câble est un nouveau vecteur au même titre que les liaisons téléphoniques et satellitaires. Les pourvoyeurs d'accès (dont France Télécom et le groupe Générale des eaux) veulent offrir tous les modes d'accès à leurs clients. Un marché promis à une rapide croissance. Mais déjà, une deuxième bataille se profile. Le groupe Lyonnaise des eaux a demandé un second arbitrage à l'ART sur les modalités techniques et financières du prochain développement des services téléphoniques sur le câble. La Lyonnaise des eaux, ne détenant ni un réseau de téléphonie fixe ni un réseau de téléphonie mobile, mise tout sur le câble. De son côté, France Télécom, qui a fait du développement d'Internet un axe majeur de sa stratégie, ne veut pas favoriser la tâche de ses concurrents.

Enquérard Renault

**MONNAIES**

● **Dollar** : le billet vert était stable, jeudi 30 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,7940 mark, 6,0150 francs et 132,05 yens. Les opérateurs se montraient prudents avant la réunion du conseil central de la Bundesbank et la publication de la première estimation de la croissance américaine au premier trimestre. En Allemagne, les membres de la Bundesbank devaient aborder la question sensible de la présidence de la Banque centrale européenne. Son président Hans Tietmeyer a écarté le chancelier Helmut Kohl pour exprimer son opposition à toute idée de partage du mandat. Aux Etats-Unis, les analystes tablent sur un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, qui, selon eux, devrait se situer à 3,3 % en rythme annuel contre 3,7 % au quatrième trimestre 1997.

**Cours de change**

29/04 17h35	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
	DOLLAR	EURO	LIVRE	FR. S.	FLORIN	YEN	DM
FRANC	6,04	6,63	10,07	4,03	2,98	4,58	0,34
DM	1,79	1,94	3	1,20	0,89	0,74	0,99
LIRE	1773,05	1953,11	2961,53	165,55	577,53	1343,73	987,86
YEN	131,95	145,35	220,42	55,24	65,31	103,43	74,44
FLORIN	2,02	2,23	3,37	1,35	1,53	0,11	1,13
FR. S.	1,90	1,85	2,50	0,40	0,74	1,15	0,08
LIVRE	0,80	0,86	1,25	0,40	0,30	0,45	0,03
ECU	0,91	1	1,52	0,81	0,45	0,69	0,51
DOLLAR	1,10	1,10	1,67	0,67	0,49	0,76	0,06

**Taux d'intérêt (%)**

Taux 29/04	Taux 31/03	Taux 10ans	Taux 30ans
FRANCE	3,33	3,50	5,10
ALLEMAGNE	3,29	3,80	5,04
GDE-BRETAG.	7,31	7,40	5,87
ITALIE	5,89	4,92	5,28
JAPON	6,08	0,47	1,76
ETATS-UNIS	5,90	5,07	5,82
SUISSE	1	1,44	3,20
PAYS-BAS	2,31	3,82	5,08

**Matif**

National	Volume	dernier	premier
29/04	29/04	prix	prix
Cotation 17h35			
JUN 98	8687	102,80	102,75
Fiber 3 mois	100	94,26	94,26

**Marché des changes**

Devises 17h35	Cours	Arbit	Vente
	BOF 29/04	29/04	29/04
ALLEMAGNE (DM)	235,25	322	346
AUTRICHE (S)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (B)	16,24	15,68	16,78
CANADA	4,20	3,90	4,50
DANEMARK (DK)	87,90	82	92
ESPAGNE (P)	3,94	3,64	4,24
ETATS-UNIS	6,03	5,72	6,32
FINLANDE (FM)	110,45	104	115
GRECE (D)	10,07	9,58	10,43
IRLANDE (I)	1,80	1,75	2,25
ISLANDE	8,46	7,98	8,82
ITALIE (L)	3,59	3,12	3,62
JAPON (Y)	4,56	4,38	4,73
NORVEGE (N)	69,72	73,50	64,50
PAYS-BAS (G)	297,62	297,62	297,62
PORTUGAL (R)	2,07	2,80	3,60
SUEDE (S)	77,69	72	82
SUISSE (F)	402,38	390	414

**ÉCONOMIE**

**Forte baisse du chômage en France au mois de mars**

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a baissé de 37 000 au mois de mars en France, soit une baisse de 1,2 %. Il s'est inscrit à 2 989 806, repassant ainsi sous la barre des 3 millions. Le taux de chômage, pour sa part, est revenu à 12 % en mars contre 12,4 % en février. (Lire page 8.)

● **Le prix des terres agricoles** a enregistré en 1997 sa première hausse, en valeur réelle, depuis 1978, avec une progression de 3,1 % à 19 600 francs l'hectare, a indiqué mercredi 29 avril la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Fnsafer).